

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 23 février 2010 fixant la liste des personnes autorisées à exercer en France la profession de chirurgien-dentiste en application des dispositions des articles L. 4111-2 (II) et L. 4141-3-1 du code de la santé publique

NOR : SASH1030217A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 4111-2 (II) et L. 4141-3-1 ;
Vu l'avis de la commission d'autorisation d'exercice compétente pour la profession de chirurgien-dentiste en date du 19 février 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont autorisées à exercer en France la profession de chirurgien-dentiste, en application des dispositions des articles L. 4111-2 (II) et L. 4141-3-1 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

Mme MARIN (Claudia), épouse GHEORGHE, née le 14 septembre 1981 à Constanta (Roumanie).
M. GARBUZ (Ruslan), né le 1^{er} février 1972 à Balabanesti (Moldavie).
Mme GHOSE (Léonora, Jenendro), épouse BADRAN, née le 28 juin 1940 à Bagdad (Iraq).
M. GONZALEZ DOMINGUEZ (Roman), né le 5 février 1968 à Tampico (Mexique).
M. HUSSEIN (Abdulaziz), né le 4 septembre 1970 à Bassake (Syrie).
M. IBRAHIM (Fadi), né le 13 septembre 1978 à Damas (Syrie).
Mme MISS (Yasmina), née le 15 septembre 1978 à Ouled Hmoudou Sidi Yahia Ghare (Maroc).
Mme PARKER (Maura), née le 11 octobre 1960 à Evergreen Park (Belgique).
Mme POPOUDRENKO (Tatiana), née le 13 avril 1951 à Smolensk (Russie).
Mme PUNGS (Monica), née le 29 janvier 1968 à Kobe (Japon).
Mme TONEA (Lucia, Clara), née le 10 janvier 1984 à Craiova (Roumanie).

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 23 février 2010.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement simultané de la directrice
de l'hospitalisation et de l'organisation des soins,
du chef de service et de la sous-directrice
des ressources humaines du système de santé :
La chef de la cellule de gestion,

D. BARELLI